

Table des matières

Formation *Accessibilité numérique pour votre organisation*

Groupes de 2 à 8 personnes, dans vos locaux, en français, anglais ou luxembourgeois (supports en français)

Durée : 2 heures

1. Introduction

- Objectifs de la formation
- Pourquoi l'accessibilité est un enjeu : inclusion, loi, public cible
- Chiffres Statec 2021 sur le handicap au Luxembourg

2. Le cadre légal de l'accessibilité numérique au Luxembourg

- Loi du 28 mai 2019 (secteur public)
- Loi du 8 mars 2023 (produits et services) – OSAPS
- Normes et référentiels : EN 301 549, WCAG 2.1 (niveaux A et AA), RAWeb, RAPDF

3. Les technologies d'assistance

- Zoom, synthèse vocale, appareils alternatifs, lecteurs d'écran...
- Démonstration : par exemple VoiceOver, NVDA, TalkBack
- Widgets d'accessibilité et tests automatisés

4. Analyser et corriger l'accessibilité

- Les outils d'analyse
- Contrastes
- Structure et en-têtes
- Accessibilité au clavier
- Images et textes alternatifs
- WordPress

5. La déclaration d'accessibilité

- État de conformité, contenus non accessibles, mécanisme de retour d'information
- Le rôle du SIP – Division open data, accès à l'information et accessibilité

6. Session questions-réponses

- Échanges sur les situations concrètes de votre organisation